



Bagnolet, le 6 novembre 2009

Circulaire n°32 du 6 novembre 2009

Audience UNSA au Secrétariat d'État aux aînés

Une délégation de l'UNSA a été reçue par Nora Berra, Secrétaire d'État aux aînés le mercredi 4 novembre. La délégation de l'UNSA était composée d'Alain Olive, Secrétaire général, Martine Vignau, Chargée de la Protection sociale et Jean-Paul Tripogney, Président de l'UNSA-Retraité.

La ministre était entourée de son directeur adjoint de cabinet et de son conseiller budget et dépendance.

La délégation de l'UNSA a rappelé les positions et propositions de l'UNSA sur les grands problèmes rencontrés par les retraités et les personnes âgées. Nous avons particulièrement insisté sur la prise en charge de la perte d'autonomie. Nous avons remis au ministre le texte sur la perte d'autonomie (adoptée par notre conseil national des 13 et 14 mai), ainsi que la résolution générale du congrès de l'UNSA-Retraité.

Sur la prise en charge de la perte d'autonomie, nous avons souligné l'urgence d'engager une concertation avec l'ensemble des partenaires. La ministre nous a confirmé que cette concertation débiterait au printemps 2010 et que ce dossier serait traité séparément de la question des retraites. Nous avons rappelé notre attachement au rôle prépondérant de l'état et aux responsabilités respectives de la CNSA et des conseils généraux. La ministre nous a indiqué qu'il n'était pas dans ses intentions de modifier les responsabilités actuelles de l'État, de la CNSA et des conseils généraux.

Nous avons fait part de notre opposition au recours sur patrimoine et au recours à des financements publics privés. La ministre a répondu que le débat était ouvert sur ces deux questions.

Comité exécutif de la FERPA (Fédération européenne des retraités et personnes âgées)

Il s'est tenu à Bruxelles, à la fin du mois d'octobre 2009. Il avait à son ordre du jour, outre les questions habituelles (désignations, finances), deux aspects de la vie du retraité.

La situation des retraités face à la crise

André Clavelou est intervenu au nom de la CFDT, la CGT, la CFE-CGC, l'UNSA sur le thème : « Le système français a certainement amorti les conséquences de la crise sur la qualité de vie des retraités. Cependant, cette crise du fait du manque de ressources dû aux licenciements ou au chômage partiel, contribue largement au processus de dégradation de la protection sociale largement entamée ces dernières années ».

Un document résumant les orientations a été adopté.

Le bénévolat

Une étude pays par pays de diverses formes de bénévolat a été menée. Cela a permis de dégager des grandes lignes de ce que sera en 2011 « l'année européenne du bénévolat des anciens » décidée par la commission européenne.

On peut noter que la discussion a mis en évidence les limites que doit respecter le bénévolat.

Inter UCR du 6 novembre

Les organisations syndicales de retraités (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FGR-FP et UNSA-Retraités) se sont réunies le vendredi 6 novembre.

Elles ont fait le point suite aux actions spécifiques « Retraités » du vendredi 16 octobre et suite à l'audience du 5 octobre auprès du ministère des affaires sociales (voir compte rendu de l'audience dans notre bulletin n°30).

Le 16 octobre a été marqué par de nombreuses actions dans les départements, une centaine de rassemblements, des délégations auprès des préfets, des distributions de tracts...

Les organisations syndicales de retraités ont décidé de s'adresser aux parlementaires.

L'Inter UCR souhaite rencontrer les groupes parlementaires afin de leur présenter les difficultés rencontrées par les retraités. Quatre dossiers seront abordés :

la place du retraité dans la société,

le pouvoir d'achat,

la santé,

la perte d'autonomie.

Dans chaque département, les responsables des organisations syndicales de retraités interviendront auprès de leurs députés et sénateurs.

Nous donnerons toutes les informations nécessaires pour organiser ces démarches dans une prochaine circulaire.

Bon courage à tous

Très cordialement

Jean-Paul TRIPOGNEY

Président de l'UNSA Retraités